

Tribunes – Carrières Magazine #110 – Mai 2024
Mieux vivre à Carrières

L'organisation des Jeux Olympiques nécessite d'augmenter de 15% le nombre de métros, trains et bus en circulation par rapport à un été normal et cela va générer 200 millions d'euros de surcoûts.

La seule solution pour éviter que les surcoûts des JO ne soient payés par les collectivités, c'est-à-dire par nos impôts, est d'augmenter les tarifs des transports du 20 juillet au 8 septembre 2024. Au cours de cette période, une tarification spéciale sera mise en place sur tout le réseau de transports : un Passe "Paris 2024" sera créé à 70 euros la semaine et le ticket t+ sera vendu à 4 euros.

Île-de-France Mobilités - présidée par Valérie Pécresse - a décidé que ces 200 millions d'euros ne devaient pas être payés par les Franciliens, mais par les touristes.

Les utilisateurs réguliers des transports en commun ne subiront aucune augmentation tarifaire sur leurs abonnements Navigo Annuel, Navigo Mois, Imagine R, Forfait Améthyste, Passe Senior, etc.

Les utilisateurs occasionnels des transports en commun qui empruntent le RER A ne seront pas non plus impactés par la hausse des tarifs : ils pourront acheter des billets Origine/Destination au tarif habituel en guichet avant le 20 juillet. La Majorité régionale, autour de Valérie Pécresse, a mis en place dès 2021 un bouclier tarifaire pour plafonner tous les trajets à 4€.

Les utilisateurs occasionnels des transports en commun qui empruntent des bus ou le métro parisien ne seront pas concernés non plus. Il leur suffira de souscrire en ligne ou en point de vente physique avant juillet à un abonnement gratuit au "Passe Liberté +". Le Liberté + est un nouveau passe créé par Île-de-France Mobilités qui vous permet de voyager en illimité, sans recharger, avec débit à la fin du mois : chaque trajet ne vous coûte alors qu'1,73€ et les correspondances sont gratuites.

Arnaud de Bourrousse et le groupe MVAC
arnauddebourrousse@mvac.fr